

1.3 Le cursus et ses grandes étapes

DIPLÔME D'ÉTAT DE SKI - MONITEUR NATIONAL DE SKI ALPIN (Arrêté du 11 avril 2012 modifié)

2ème CYCLE (5 semaines)

- UF APPROFONDISSEMENT DE LA SECURITE SUR PISTES, HORS DES PISTES ET MILIEU MONTAGNARD ENNEIGE, INCLUANT LE TEST EUROSECURITE (2 semaines)

Conditions d'inscription :

- Avoir effectué 6 sorties au minimum en ski hors-pistes ou en randonnée à ski

- UF MAITRISE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN, MAITRISE TECHNIQUE EN SECURITE DES ACTIVITES DERIVEES DONT LE SNOWBOARD (2 semaines)

Conditions d'inscription :

- Avoir satisfait à l'évaluation de l'unité de formation Pratiques compétitives
- Avoir validé au minimum 25 jours de stage d'application
- Avoir satisfait à la formation générale commune aux métiers d'enseignement, d'encadrement et d'entraînement des sports de montagne ou équivalent
- Posséder un 3ème temps de formation en cours de validité

- UF PRATIQUES COMPETITIVES (1 semaine)

Ouverture du 3ème temps de formation (4 ans + 2 ans)

1er CYCLE (4 semaines)

- UF FONDAMENTAUX DE L'ENSEIGNEMENT DU SKI ALPIN EN MILIEU MONTAGNARD ENNEIGE (4 semaines)

Conditions d'inscription :

- Avoir validé l'Eurotest depuis moins de 5 ans
- Avoir validé au minimum 25 jours de stage de sensibilisation
- Posséder un deuxième temps de formation en cours de validité lors de la première inscription

Ouverture du 2ème temps de formation (3 ans + 1 an)

EUROTEST ou POINTS FIS

Ouverture d'un livret de formation et du 1er temps de formation (3ans)

CYCLE PREPARATOIRE (2 semaines)

Conditions d'inscription :

- Etre titulaire du PSC1 ou de l'AFPS
- Etre âgé de 18 ans le premier jour de la formation

TEST TECHNIQUE D'ACCES

Conditions d'inscription :

- Etre âgé de 17 ans au 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle se déroule le test
- Produire l'attestation de recensement ou du certificat individuel de participation à la JAPD

STAGE PÉDAGOGIQUE
D'APPLICATION
(MINIMUM 25 JOURS)

STAGE PÉDAGOGIQUE
DE SENSIBILISATION
(MINIMUM 25 JOURS)

FORMATION GENERALE COMMUNE AUX METIERS D'ENSEIGNEMENT,
D'ENCADREMENT ET D'ENTRAINEMENT DES SPORTS DE MONTAGNE

1.4 Les évaluations et leurs coefficients

CYCLE	UNITE DE FORMATION	EPREUVES	COEF.	NOTE ELIMINATOIRE	TOTAL MINIMUM AUX GROUPES D'EPREUVES	TOTAL MINIMUM A L'UF
CYCLE PREPA		Démonstration	1	< 8	20	40
		Descente technique	1	< 10		
		Entretien oral	1	< 10		
		Evaluation continue	1	< 10		
1er CYCLE	Fondamentaux de l'enseignement	Virage Moniteur	1	< 8	30	
		Démonstration	1	< 8		
		Descente en toute neige tout terrain	1	< 10		
		Pédagogie	2	< 8	30	
		Evaluation continue	1	< 10		
2ème CYCLE	Pratiques compétitives	Contrôle continu	1	< 10		10
	Maîtrise technique et pédagogique	Démonstration sur tracé	1	< 10		70
		Parcours matérialisé en snowboard	1	< 10		
		Pédagogie	4	< 8	50	
		Evaluation continue	1	< 10		
	Eurosécurité	Recherche DVA multivictimes			Acquis Non acquis	
		Message d'alerte			Acquis non acquis	
		Evaluation continue	1	< 10		

A valider avant l'UF Maîtrise technique et pédagogique :

Formation générale commune			< 10		
----------------------------	--	--	------	--	--



1.5 Le règlement intérieur de l'ENSA

Ce règlement a été adopté par le conseil d'administration de l'École nationale des sports de montagne (ENSM) du 20 mai 2011.

Le règlement intérieur s'applique à l'ensemble des personnes qui fréquentent l'ENSM que ce soit à l'occasion de stages de formation, de stages sportifs, de stages de préparation, d'entraînements, de réunions, de séminaires, etc. et à l'ensemble des sites que ce soit pour les équipements intérieurs ou pour les espaces extérieurs.

Il comporte des dispositions générales applicables sur les deux sites de l'ENSM : L'École Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA) de Chamonix-Mont Blanc et le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémamanon et des dispositions particulières aux sites respectifs de l'ENSA et du CNSNMM.

Le règlement intérieur garantit le respect des personnes et des biens et favorise la vie collective dans l'établissement

Les personnels, stagiaires et partenaires de l'ENSM sont invités à mentionner tout élément visant à améliorer la qualité des services de l'ENSM dans le cahier mis à leur disposition à l'accueil de chaque site.

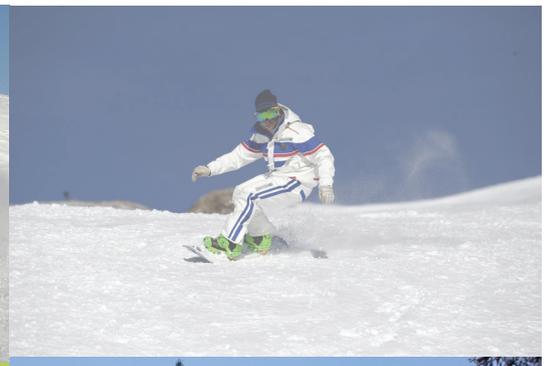
Le règlement est à consulter sur le site internet de l'ENSA www.ensa.sports.gouv.fr

1.5 Le règlement intérieur de l'ENSA



ÉCOLE
NATIONALE
DES SPORTS DE MONTAGNE

NOTES PERSONNELLES



2. LES UNITES DE FORMATION

Ce chapitre retrace les différents stages du cursus, du cycle préparatoire jusqu'à la fin du 2ème cycle, à l'ENSA et dans l'école de ski agréée centre de formation.

Pour les stages réalisés à l'ENSA, il est précisé :

- les objectifs de la formation
- les différentes évaluations
- les épreuves et leurs critères

Le stagiaire moniteur doit également faire remplir par son professeur la fiche de suivi prévue à cet effet.

Pour les stages pédagogiques de sensibilisation et d'application il est précisé :

- les objectifs du stage
- le cadre réglementaire

Le stagiaire moniteur doit également, par un rapport de stage, décrire celui-ci et réaliser une analyse personnelle. Le directeur doit remplir la fiche de suivi prévue à cet effet.

- 2.1 Cycle préparatoire
- 2.2 Eurotest
- 2.3 Stage pédagogique de sensibilisation
- 2.4 UF Fondamentaux de l'enseignement
- 2.5 Stage pédagogique d'application
- 2.6 UF Pratiques compétitives
- 2.7 Formation générale commune (montagne)
- 2.8 UF Maîtrise de l'enseignement
- 2.9 UF Eurosecurité

2.1 Cycle préparatoire (2 semaines)

2.1.1 Les objectifs de la formation

Le cycle préparatoire, d'une durée minimale de dix jours dont neuf dédiés au ski alpin, vise à :

- Aborder les éléments théoriques, pratiques, techniques du ski alpin dans la classe débutant et la classe 1, définis par le memento de l'enseignement du ski français,
- Aborder les acquisitions techniques du ski alpin dans la classe 2, définies par le memento de l'enseignement du ski français,
- Positionner le candidat au regard des activités dérivées du ski alpin, dont le snowboard, et des principes élémentaires de sécurité,
- Développer la capacité du candidat à réaliser un mouvement imposé « virage expert-moniteur »
- Sensibiliser le candidat à la nécessité de parfaire ses compétences linguistiques.



2.1.2 Les évaluations

Le cycle préparatoire comprend 4 épreuves :

UNE ÉPREUVE TECHNIQUE DE DÉMONSTRATION portant sur une succession de mouvements, enchaînés ou non, des classes débutants; 1 et 2 (coefficient 1, notée sur 20).

Toute note inférieure à 08 est éliminatoire.

Possibilité de mouvements :

- virage élémentaire, feston pivoté élémentaire, arrondi élémentaire
- virage de base, godille de base, feston pivoté de base et feston simple de base

Dans cette épreuve un des deux choix d'éléments techniques doit comprendre un virage. Lors de la réalisation des festons, il conviendra d'effectuer un minimum de deux traversées. (dans un sens puis dans l'autre). Dans la réalisation, il est impératif de marquer l'arrêt entre les 2 démonstrations techniques.

UNE DESCENTE TECHNIQUE EN SKI ALPIN : Enchaînement sur piste damée de virages experts de différents rayons, de préférence matérialisé par des couloirs définis, avec un contrôle permanent de ses trajectoires et de la vitesse. (coefficient 1, notée sur 20). Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

UN ENTRETIEN ORAL d'une durée de 20 minutes portant sur l'acquisition générale des bases de l'enseignement des classes débutant et classe 1 définie dans le memento de la méthode de l'enseignement du ski français (coefficient 1, noté sur 20). Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

UNE NOTE DE STAGE : Evaluation continue du cycle préparatoire attribué par le responsable pédagogique, sur proposition écrite des formateurs (coefficient 1, noté sur 20).

Cette évaluation porte sur :

- l'aptitude professionnelle : tenue et attitude, motivation, sens des responsabilités, communication et sécurité,
- l'acquisition des bases de l'enseignement des classes débutant et classe 1,
- l'acquisition technique de la classe 2.

Toute note inférieure à 10 est éliminatoire.

Sont admis les candidats ayant obtenu 20 points sur 40 au groupe d'épreuves techniques et 40 points sur 80 à l'ensemble des épreuves du cycle préparatoire.



2.1.3 Fiche de suivi du stagiaire moniteur

Nom :

Prénom :

Date du stage :

Ski technique

Points positifs	
A améliorer	

Pédagogie

Points positifs	
A améliorer	

Snowboard

Points positifs	
A améliorer	

Aptitude professionnelle

Remarque générale	
-------------------	--



Insérer votre attestation de réussite et vos notes